

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 07089 Numéro SIREN : 810 642 959 Nom ou dénomination : "JL CONSEIL & GESTION"
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 49252

Désignation de l'entreprise JL CONSEIL & GESTION										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS																	
SIRET		8	1	0	6	4	2	9	5	9	0	0	0	1	1		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2							
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 0			
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012											
		Autres *		014		016											
	Immobilisations corporelles *		028	168 015	030	39 650								128 365			
	Immobilisations financières * (1)		040		042												
	Total I (5)		044	168 015	048	39 650								128 365			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
		Marchandises *		060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070											
		Autres * (3)		072	391	074								391			
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	6 250	086									6 250			
	Charges constatées d'avance *		092	420	094									420			
	Total II		096	7 061	098									7 061			
	Total général (I + II)		110	175 076	112	39 650								135 426			
PASSIF														Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120									20 000			
	Écarts de réévaluation				124												
	Réserve légale				126												
	Réserves réglementées *				130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131			)	132								
	Report à nouveau				134									(12 608)			
	Résultat de l'exercice				136									4 114			
	Provisions réglementées				140												
	Total I				142									11 506			
Provisions pour risques et charges				154													
Total II				154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156									80 497			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166									1 000			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	42 424	)	172					42 424				
	Produits constatés d'avance				174												
Total III				176									123 920				
Total général (I + II + III)				180									135 426				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184									
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JL CONSEIL & GESTION

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210		
	Production vendue						215		214		
							217		218	18 794	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *									224	
	Subventions d'exploitations reçues									226	
	Autres produits									230	1
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	18 795
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234	
	Variation de stocks (marchandises) *									236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	6 536		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	77	244	1 086			
	Rémunérations du personnel *									250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	
	Dotations aux amortissements *									254	5 974
	Dotations aux provisions									256	
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	1	
			{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
		Total des charges d'exploitation (II)							264	13 597	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	5 198
Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	921
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	}	300	163
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	4 114

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 4 114

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

4 114

314

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)		986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)		981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989				
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)		127	ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)		991						
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>		345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)		992	Zone de développement prioritaire (44 <i>septdecies</i>)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346			350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A)	643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> C)	647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	641				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	4 114
								354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables * 12 609 dont imputés sur le résultat :						360	4 114		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		
							372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : JL CONSEIL & GESTION										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles		Terrains	420	29 638	422		424		426	29 638											
		Constructions	430	117 212	432		434		436	117 212											
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450	12 115	452		454		456	12 115											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	9 050	472		474		476	9 050											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	168 015	492		494		496	168 015											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520	18 341	522	3 907	524		526	22 249											
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 837	542	1 514	544		546	8 351											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	8 497	562	553	564		566	9 050											
		TOTAL	570	33 675	572	5 974	574		576	39 650											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : JL CONSEIL & GESTION										Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607						
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656						
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666						
TOTAL		680		682		684		686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
	Dotations		Reprises											
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
Terrains	710		715		2									
Constructions	720		725		3									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5									
Matériel de transport	750		755		6									
Autres immobilisations corporelles	760		765		7									
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780									
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	12 609		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 995									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) 996									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter												
Déficits imputés		983	4 114											
Déficits reportables		984	8 495											
Déficits de l'exercice		960												
Total des déficits restant à reporter		970	8 495											
IV DIVERS														
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325						
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380						
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326						
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374	1 920					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	280					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: JL CONSEIL & GESTION										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2020. et clos le:31./12./2020							Données en nombre de mois		1	2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376			
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121			
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152			
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			
Effectifs au sens de la CVAE *								023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence								024			
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122020

SIREN 810642959

Dénomination de l'entreprise JL CONSEIL & GESTION

Adresse (voie) 46 AVENUE DAUMESNIL

Code postal 75012 Ville PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LESPAGNOL Prénom(s) JEREMY
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 25/02/1985 N° Département 75 Commune PARIS Pays
Adresse : N° 46 Voie AVENUE DAUMESNIL
Code Postal 75012 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 1 0 6 4 2 9 5 9

Dénomination de l'entreprise

JL CONSEIL & GESTION

Adresse (voie)

46 AVENUE DAUMESNIL

Code postal

75012

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:											
JL CONSEIL & GESTION 46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS															
SIRET	8	1	0	6	4	2	9	5	9	0	0	0	1	1	Mél : jeremy.lespagnol@gmail.com
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:											

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:														

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Location de logements	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %						
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATION EXPERTS
---	-----	---	-----	--	-------------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CARRERA FELIPE 25 BOULEVARD DES ITALIENS 75002 PARIS Tél: 01 42 33 64 68	
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 15042021 Lieu: PARIS
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire: Président Jérémy LESPAGNOL
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
1		2	3	4	5	6	7	8		
JEREMY LESPAGNOL		100	2020							
46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS										
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2021

Le vingt-sept juin deux mille vingt et un , à Paris,

M. Jérémy Lespagnol,
demeurant au 46 avenue Daumesnil à PARIS (75012),
associé unique de la Société JL CONSEIL & GESTION,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, M. Jérémy LESPAGNOL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) arrêtés au 31/12/2020 d'une durée de 12 mois.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- à l'affectation des résultats de cet exercice ;
- aux capitaux propres non reconstitués.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 4 114 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes sans restriction ni réserves.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur : - 12 608 €

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4 114 €

Affectation :

Au report à nouveau, soit 4 114 €

Solde du report à nouveau, soit : - 8 494 €

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices antérieurs, à savoir depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION – CAPITAUX PROPRES NON RECONSTITUES

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués. Toutefois, ils sont désormais supérieurs à la moitié du capital social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

M. Jérémy LESPAGNOL
Associé unique

